

LES ELEVES DE 5ème REFLECHISSENT AUX DISCRIMINATIONS

lundi 3 février 2014

Dans le cadre de l'Education civique, les élèves de 5ème C, D et E ont été amenés à réfléchir aux différentes discriminations qui peuvent avoir cours à l'intérieur du collège.

Une première recherche a été menée sur le site du [Défenseur des Droits](#) qui est une autorité constitutionnelle chargée de veiller au respect des droits et libertés et à la promotion de l'égalité. Les élèves ont pu ainsi repérer les 19 critères interdits par la loi et sélectionner un de ceux qu'ils jugeaient parfois utilisés dans le collège.

Afin de sensibiliser leurs camarades, les élèves ont ensuite créé une affiche rappelant que les discriminations, quelles qu'elles soient, doivent cesser.

En pièce jointe, quelques exemples d'affiches réalisées... avec quelques fautes d'orthographe !